



Lettre d'information académique n°5 - Mai 2011

publié le 24/05/2011 - mis à jour le 13/08/2016

Descriptif :

agrégation, actions 2011-2012, ressources pédagogiques diverses

Les mois de mai et de juin sont consacrés aux examens mais également à l'orientation en seconde, première et en BTS. La première année de la réforme des lycées a permis à tous les élèves de seconde de bénéficier d'un enseignement d'économie. Ces enseignements sont des enseignements d'exploration. L'enseignement PFEG est encore trop souvent présenté comme un enseignement de détermination. Il convient de s'opposer à cette vision en présentant l'intérêt de cette approche pour les études supérieures (découverte du droit, du management et de l'économie au travers de l'analyse des comportements des acteurs).

L'enseignement de PFEG doit donc se fonder sur une approche interactive, dynamique valorisant une rigueur dans la recherche et dans l'argumentation nécessaire aux études supérieures.

Pour cela, un certain nombre d'actions peuvent être mises en œuvre.

Les inspecteurs, Estève AUBOUËR et Pierre TASSION

Informations générales

○ Les nouvelles modalités de l'agrégation

Les épreuves et les options du concours sont modifiées pour la session 2012 :

 [Modalités agrégation](#) (PDF de 92.4 ko)

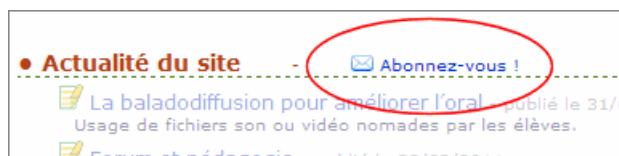
Le programme est modifié également :

 [Programme agrégation](#) (PDF de 132.4 ko)

○ S'abonner aux nouveautés du site académique :

Vous pouvez vous abonner à l'actualité de votre site en cliquant sur le lien dédié en page d'accueil.

Le formulaire permet de s'abonner et de choisir la périodicité de l'envoi.



○ Accompagnement Personnalisé :

Vidéo de la conférence de Brigitte Doriath (IGEN) sur ce thème :

http://www.dailymotion.com/video/xgr4gw_10-brigitte-doriath_school 

○ La lettre d'information de la Classe Préparatoire Économique et Commerciale de la Venise Verte pour le mois de mai :

[Lycée de la Venise Verte \(document Pdf\)](#) 

Les actions 2011-2012

○ Lire l'économie

La première action que vous pouvez déjà anticiper est le prix du lycée « Lire l'économie ». Le ministère chargé de l'éducation nationale propose aux lycéens de STG et ES de participer à la deuxième édition du prix lycéen "Lire l'économie".

Site Eduscol 

Vous trouverez toutes les informations sur le lien. Le prix est ouvert aux élèves de seconde, première et terminale. A chaque niveau de classe correspond une méthode différente de travail et de découverte des ouvrages. Vous trouverez tous les renseignements sur EDUSCOL et n'hésitez pas à vous inscrire. Vous pouvez nous contacter (esteve.aubouer@ac-poitiers.fr ou pierre.tassion@ac-poitiers.fr) si vous voulez être accompagnés dans la démarche.

○ Le concours de l'institut de l'entreprise.

L'institut de l'entreprise est également un partenaire important pour l'accompagnement des enseignants.

<http://www.institut-entreprise.fr/> 

Pour 2010, l'institut avait ouvert un concours pour les élèves de seconde SES et PFEG sur le thème de l'entreprise du futur (<http://www.melchior.fr/> ). Nous vous encourageons à travailler avec les éléments du site et nous vous informerons début septembre du nouveau projet d'études.

Vous trouverez un document de synthèse de la conférence de Jean-Marc Daniel à l'institut de l'entreprise.

 A la conquête d'un nouveau monde (PDF de 55.7 ko)

○ Les mini-entreprises :

« Les étudiants sont les acteurs de la société de demain, construire avec eux des projets, c'est aussi les aider à devenir économiquement et socialement responsables, à développer leur esprit d'entreprendre ».

Le 18 mai, s'est tenue, au Rectorat de Poitiers la finale académique des mini-entreprises.

Le lycée Bernard Palissy et les élèves de BTS NRC représenteront l'académie à Paris. Ce concours permet de construire un projet tout à fait en cohérence avec l'esprit de PFEG, la filière STG et pour des BTS. A chaque niveau, il est possible de mettre en œuvre un projet adapté.

Vous trouverez à l'adresse suivante :

<https://blogpeda.ac-poitiers.fr/minientreprisepalissy> ,

la présentation de la mini-entreprise. Vous pouvez nous contacter pour tout renseignement complémentaire.

○ Mixité des classes STS

Le 5 mai dernier, madame le Recteur a présenté la problématique de la mixité des publics dans les formations professionnelles. Les STS sont naturellement concernés soit au titre de l'apprentissage ou des contrats de professionnalisation. Il s'agit de répondre à une demande sociologique. Certains établissements se sont déjà engagés dans cette démarche. Vous pouvez nous faire part de vos projets dans ce domaine.

○ Réforme des lycées - orientation

L'année scolaire 2011/2012 marque également l'adaptation de la série STG à la réforme des lycées. L'enjeu est de se repositionner au niveau 3ème pour faire connaître la voie technologique tertiaire. Pour cela, l'information doit circuler tout au long du processus de l'orientation. Les sections de techniciens supérieures, les classes préparatoires (DCG, ECT, ENS), doivent être mises en avant comme autant de parcours gagnants pour un jeune aujourd'hui. Il faut créer du lien entre l'enseignement supérieur et le collège. Certains établissements ont créé des challenges pour

mettre en relation des collégiens et des élèves de STS.

Certains établissements travaillent sur la mise en œuvre d'un réseau d'anciens étudiants. N'hésitez pas à les faire intervenir ou réaliser des « interviews » dans votre classe pour aider les élèves à se projeter vers l'avenir et les aider à construire leur parcours de formation.

Si vous avez des projets, n'hésitez pas à nous contacter.

Estève AUBOUËR - Pierre TASSION

IA-IPR Économie Gestion



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.